

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2023

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des **éléments à valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	1/8

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

Question 1 : définissez la notion d'objectifs de développement durable en l'illustrant d'un exemple.

Réponse possible : les ODD ou objectifs de développement durable répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés. Ils fixent un horizon d'ici à 2030 pour un avenir durable pour toutes les sociétés. Par exemple, l'objectif 12 « Consommation et production durable » vise à ce que nous fassions mieux en consommant moins pour garantir l'accès de tous aux ressources dont nous avons besoin sans compromettre l'écosystème planétaire.

Question 2 : localisez et nommez un exemple de conflit d'usage autour des ressources.

Réponse attendue : Pays en pénurie : Algérie, Maroc, Égypte, Kenya, Pakistan, pays de la péninsule arabique, Afrique du sud

Zones de tension :

- Nil : Égypte, Éthiopie, Soudan, Ouganda
- Gange : Inde, Bangladesh
- Colorado : États-Unis, Mexique
- Mekong : Chine, Laos, Vietnam, Thaïlande, Cambodge

Éléments de valorisation :

- Continents différents pour les zones de tension
- Respect des règles cartographiques

Compétence évaluée : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

Question 3 : présentez un exemple d'aménagement prenant en compte un ou plusieurs objectifs de développement durable.

Réponse attendue : Tout exemple pertinent d'aménagement qui reprendrait les ODD : création d'écoquartiers, de pistes cyclables....

Éléments de valorisation :

- précision des aménagements
- acteurs cités
- lien avec les ODD clairement mis en évidence

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	3/8

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités évaluées :

- Questionner des documents pour conduire une analyse historique.
- Construire une argumentation historique.

Sujet : La Chine, une nouvelle puissance sur la scène internationale (1949-2000)

Questions et réponses possibles

Question 1 : complétez l'annexe 1 (**page 7/12 à rendre avec la copie**) afin d'identifier les éléments de la puissance chinoise et les pays auxquels s'oppose la Chine. (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible :

	Document 1	Document 2	Document 3
Événement évoqué (date et nature de l'événement)		1 ^{er} essai atomique réalisé par la Chine en 1964	La Chine communiste est admise à l'ONU en 1971.
Nature/caractéristiques de la puissance chinoise.	(Donnez des exemples) Puissance militaire : - bases militaires, aides militaires, arme nucléaire ; - conduit des guerres (envoi d'hommes en Corée, guerre contre l'Inde, conflit avec l'URSS, guerre du Vietnam...) Puissance politique : - soutien apporté à des régimes politiques (Cambodge)	Puissance militaire	Puissance diplomatique puisque la Chine devient membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.
Pays auxquels la Chine s'oppose	- URSS, Inde, États-Unis (et leurs alliés)	États-Unis et puissances coloniales	

Motifs des conflits	- Frontières, - Idéologie	Idéologique (dénonciation de l'impérialisme américain)	Légitimité pour représenter la Chine (conflit avec Taiwan)
---------------------	------------------------------	---	--

Question 2 : expliquez les phrases soulignées dans le document 2 à l'aide du document 1 et vos connaissances personnelles. « Le peuple chinois soutient fermement les luttes de libération menées par toutes les nations et tous les peuples opprimés du monde » ; « les peuples qui luttent contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme ».

Réponse possible :

- Comme le montre la carte, la Chine communiste soutient des mouvements indépendantistes communistes en Asie. Elle a également été un acteur de la Conférence de Bandung en 1955.
- Les Chinois disent lutter contre l'impérialisme des États-Unis et dénoncent le colonialisme, et ses formes plus récente (néocolonialisme : valorisation si le candidat sait ce que c'est). Ils dénoncent vigoureusement la pression nucléaire des États-Unis très présents en Asie, aux portes de la Chine.
- Les Chinois évoquent également la situation en Europe, coupée en deux. Référence à la « sécurité de la République démocratique allemande et des autres pays socialistes d'Europe de l'Est ».

Élément(s) de valorisation :

- Référence à la dimension idéologique des discours portés notamment contre les États-Unis.
- Évocation de la relation complexe avec l'URSS (communisme mais des voies différentes, des tensions dans les années 1960 en raison de désaccords idéologiques).

Question 3 : identifiez « l'autre Chine » qui existe sur la scène internationale depuis 1949. (Documents 1 et 3)

Réponse possible : il s'agit de la Chine nationaliste de Tchang Kaï Chek (Taiwan), soutenue par les États-Unis et qui n'est pas reconnue par la Chine communiste.

Élément de valorisation :

- Toute précision qui évoque la permanence de la situation aujourd'hui.

Question 4 : expliquez pourquoi 1964 et 1971 sont des dates-clés dans l'histoire de la Chine. (Documents 2 et 3)

Réponse possible :

- La Chine entre dans le cercle très restreint en 1964 des puissances nucléaires : États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France et Chine ; témoigne que la Chine dispose des capacités techniques et scientifiques nécessaires.
- La Chine entre comme membre permanent du Conseil de sécurité (donc à un droit de veto) On valorisera le candidat qui évoquerait en revanche le retard économique chinois.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	5/8

(Attendre la fin des années 1980 pour une ouverture économique au libéralisme)

Question 5 : justifiez l'affirmation suivante dans un texte d'une dizaine de lignes : « La Chine s'affirme comme une puissance sur la scène internationale à partir des années 1950 ».

Réponse possible : Reprise des éléments vus précédemment et enrichissement avec les connaissances du candidat.

Éléments de valorisation :

- *Toute référence à la reconnaissance de la Chine par la France en 1964, au rapprochement avec les États-Unis en 1970-71 (« diplomatie du ping-pong »).*

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences :

- *Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.*
- *Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.*
- *Respecter autrui et la pluralité des points de vue.*

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Sujet :

Le débat autour du parc photovoltaïque Horizéo

Questions et réponses possibles

Question 1 : identifiez les enjeux environnementaux du débat autour du projet Horizéo. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : Le débat sur le projet Horizéo soulève un premier enjeu environnemental qui consiste à lutter contre le réchauffement climatique en développant une plateforme photovoltaïque. Il s'agit d'un projet de transition énergétique misant sur les énergies renouvelables. Mais le projet questionne aussi un autre enjeu environnemental puisque 1000 ha de forêts de pins doivent être défrichés (impact sur la biodiversité).

Éléments de valorisation :

- *Toute précision sur le gigantisme d'un projet local (« 1000 hectares », agrivoltaïsme, électrolyseur...) qui visent à répondre à des changements globaux.*
- *Tout élément soulignant la tension entre un projet d'aménagement bas carbone axé sur les énergies renouvelables et l'artificialisation des sols.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	6/8

Question 2 : décrivez la démarche mise en œuvre par la Communauté de communes de Montesquieu (objectifs, acteurs, forme) pour participer au débat. (Document 1)

Réponse possible : la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) souhaite s'informer sur le projet et comprendre ses différents enjeux (forêt, biodiversité, régime hydraulique, impacts économiques, énergies renouvelables, acceptation territoriale, etc.). Il mobilise des élus et sollicite des experts pour rédiger une contribution, sous la forme d'un « livre blanc » qui sera adressé à la commission chargée du débat public.

Éléments de valorisation :

- *Tout élément qui présente la volonté de transparence et de neutralité de la CCM.*
- *Tout élément qui présente le caractère démocratique de la démarche : consultation, expertise et information des citoyens.*

Question 3 : justifiez l'affirmation suivante : « La Commission Nationale de Débat Public garantit à toute personne le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement conformément à l'article 7 de la Charte de l'environnement. » (Documents 1 et 2)

Réponse possible : La CNDP a pour mission de veiller à faire connaître aux citoyens le projet et les enjeux du débat ; elle mobilise à cet égard de nombreux outils de communication pour diffuser ces informations : site internet, publications sur les réseaux sociaux, newsletters, articles de presse... Elle met également en place des outils de participation afin d'associer les citoyens aux décisions : ateliers, réunions publiques, plateforme de recueil des contributions...

Élément de valorisation :

- *Référence à la valeur constitutionnelle de la Charte de l'environnement*

Question 4 : citez les arguments de l'association Horizon Forêt et les moyens mobilisés pour s'opposer au projet. (Document 3)

Réponse possible : L'association Horizon Forêt avance plusieurs arguments pour s'opposer au projet Horizéo : déforestation de 1000 hectares, nuisances et impacts sur le cadre de vie, risques induits par le projet, atteintes à la biodiversité, gigantisme du projet. Pour mobiliser les opposants au projet, elle utilise son site internet, un bulletin d'information et à créer une pétition en ligne.

Élément(s) de valorisation :

- *Toute caractérisation des arguments (l'association avance des arguments environnementaux qui doivent primer sur les buts économiques du projet) ;*
- *Toute idée relative à un défaut de démocratie (demande de participation citoyenne) ;*
- *Pour les moyens mobilisés : référence à la liberté d'expression.*

Question 5 : selon vous, quels sont les moyens légaux qui permettent aux citoyens de peser sur les choix d'aménagement en matière environnementale ? Exposez votre position dans un texte argumenté de 15 lignes.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	718

Réponse possible : On appréciera la capacité du candidat à argumenter son propos et la pertinence des éléments apportés : CNDP, adhésion à une association ou à un parti politique, manifestation, site Internet, pétition ...

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C PF 2309-FHG HGEMC 3	8/8